



Lancement au Kenya du projet pilote de l'OACI « Solar-at-Gate » pour la réduction des émissions de CO₂ des aéronefs lors des opérations au sol

Publication immédiate

Montréal et Mombasa, le 14 décembre 2018 – Un projet pilote, premier en son genre en Afrique, consistant en un système de production d'énergie solaire de 500 kW monté au sol et en équipements mobiles d'alimentation électrique des portes d'embarquement, a été lancé cette semaine à l'Aéroport international Moi de Mombasa (Kenya).

En fournissant aux aéronefs, lors des opérations au sol, de l'air préconditionné et de l'électricité compatible au moyen de systèmes fonctionnant à l'énergie solaire, ce nouveau projet éliminera les émissions de dioxyde de carbone des aéronefs stationnés aux portes d'embarquement, qui utilisent actuellement leur groupe auxiliaire de puissance (GAP) alimenté au carburéacteur ou des groupes électrogènes au sol (GES) de l'aéroport alimentés au diesel pour faire fonctionner les systèmes de bord avant d'effectuer leur prochain vol.

Cette installation solaire générera annuellement 820 000 kWh et permettra d'éliminer au moins 1 300 tonnes d'émissions de CO₂ chaque année, tandis que les équipements aux portes d'embarquement seront utilisés lors de plus de 2 500 vols par an, ce qui représente une solution concrète pour réduire les émissions de carbone provenant de l'aviation.

« Ce projet n'est pas seulement une innovation au pouvoir transformateur dans le secteur de l'aviation du Kenya (et du continent), mais il constitue également un modèle d'inspiration démontrant la manière optimale de réaliser un tel changement », a déclaré M. Olumuyiwa Benard Aliu, Président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). « J'espère que ce projet "Solar-at-Gate" sera une source de motivation et qu'il sera reproduit dans de nombreux autres États afin de favoriser un transport aérien produisant de faibles émissions. »

Plus de 150 représentants d'États membres de l'OACI ont assisté à la cérémonie d'inauguration, dont des fonctionnaires de l'Autorité de l'aviation civile du Kenya, des autorités aéroportuaires et de parties prenantes intéressées, des membres du Conseil de l'OACI et des représentants d'organisations internationales. Ce projet pilote fait partie d'une initiative de 6,5 millions d'euros intitulée « Renforcement des capacités pour réduire les émissions de CO₂ de l'aviation internationale », mise en œuvre par l'OACI et financée par l'Union européenne, qui cible 14 États, soit douze de la région Afrique et deux de la région Caraïbes, afin de s'attaquer au problème des émissions de carbone dans le secteur de l'aviation.

« Je tiens à saluer l'appui financier, technique et stratégique de l'OACI et de l'Union européenne », a noté M. Gilbert Kibe, Directeur général de l'Autorité de l'aviation civile du Kenya (KCAA). « Dans le cadre de cette initiative, nous avons été en mesure d'élaborer le Plan d'action du Kenya pour réduire les émissions de dioxyde de carbone provenant de l'aviation et de définir l'utilisation de l'énergie solaire aux aéroports comme une mesure pour contribuer aux efforts mondiaux visant à réduire au minimum le bilan carbone de l'aviation. »

M. Jonny Andersen, Directeur général de l'Autorité aéroportuaire du Kenya (KAA), a exprimé sa joie « d'être la première autorité aéroportuaire de la région à avoir mis en place le système solaire photovoltaïque (PV). Les économies d'électricité prévues, ainsi que la réduction des émissions de carbone, contribueront à l'exploitation efficace de l'Aéroport international Moi. »



M. Olumuyiwa Benard Aliu (au centre à droite), Président du Conseil de l'OACI, inaugure officiellement le projet « Solar-at-Gate » de l'Aéroport international Moi, en compagnie (à partir de la gauche) de Mme Jane Hupe, Sous-Directrice de l'OACI chargée de l'environnement, de Mme Mercy Awori, Représentante du Kenya au Conseil de l'OACI, de M. Gilbert Kibe, Directeur général de l'Autorité de l'aviation civile du Kenya et de M. Jonny Andersen, Directeur général de l'Autorité aéroportuaire du Kenya.



M. Olumuyiwa Benard Aliu (complètement à droite), Président du Conseil de l'OACI, M. Gilbert Kibe (au centre à droite), Directeur général de l'Autorité de l'aviation civile du Kenya, et M. Bruno Pozzi (au centre à gauche), Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne au Kenya, écoutent attentivement M. Jonny Andersen, Directeur général de l'Autorité aéroportuaire du Kenya, décrire dans ses moindres détails le projet « Solar-at-Gate » de l'Aéroport international Moi lors de son lancement.

Reproduction des photos autorisée par l'Autorité de l'aviation civile du Kenya

Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 192 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[La protection de l'environnement, objectif stratégique de l'OACI](#)

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications

aphilbin@icao.int

+1 514-954-8220

+1 438-402-8886 (mobile)

Twitter : [@ICAO](#)

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)